

REGLEMENT DU CONCOURS « Dessine ton burger d'Halloween »

L'organisation :

L'association la Charcuterie Gourmande organise du 20 au 31 octobre 2026 un concours de dessin « Dessine ton charcutier d'halloween » dans toutes les boutiques de l'association.

- **Maison Ravalec** – QUIMPER, BENODET et PONT L'ABBÉ
- **Maison Guiziou** – PLONEVEZ-DU-FAOU
- **Maison Le Grand** – PLONÉVEZ-PORZAY
- **Maison Millour** – QUIMPER
- **Les Saveurs Paysannes** – QUERRIEN
- **Maison Daviou** – CLEDER
- **Au Saint-Antoine** – PLOUDANIEL, PLABENNEC, DAOULAS, BREST
- **Arno&Co** – RIEC SUR BELON

Les participants : Le concours de dessin est ouvert à tous les enfants et jeunes de 3 ans à 12 ans.

Les délais :

Tous les dessins devront être retournés en boutique avant vendredi 31 octobre 2026

Comment procéder ?

Chaque participant doit respecter le thème du concours : « dessine ton burger d'Halloween », votre dessin devra être réalisé sur un format A4 dans le sens que vous souhaitez, portrait ou paysage. Le choix des outils et des matières pour la réalisation du dessin est libre (peinture, crayon, gommettes, poil de cochon, morceau de bois, fils, laine, paille, graines, etc.).

Important : Il est impératif de remplir le bulletin de participation au dos de votre dessin. Ne rien inscrire sur le dessin (ni nom, ni prénom ou autre signe) cela entraînerait l'annulation de la participation de votre dessin.

La sélection :

Le jury (adhérent de l'association) courant novembre.

Le jury :

Il sera composé de :

Du personnel des boutiques au choix.

Les critères de sélection :

Le jury se basera sur la qualité visuelle, l'originalité et la créativité des productions ; mais aussi sur la pertinence du message porté par celles-ci.

Les prix :

Les prix sont offerts par chaque adhérent.

1 lot par tranche d'âge : 3/6 ans, 7/9 ans et 10/12 ans

Les lauréats :

Le jury désignera les meilleures réalisations par tranche d'âge (3/6 ans, 7/9 ans et 10/12 ans).
Les gagnants seront avertis par téléphone.

Les dessins seront exposés en boutique durant le mois de novembre, ainsi que sur le site www.charcuterie-gourmande.fr

L'association La Charcuterie Gourmande se réserve le droit de publier les dessins primés en mentionnant leurs auteurs.